



PRÉSERVONS LA VIE DE NOTRE CAMPAGNE

Association  
*Préserveons la  
Vie de notre  
Campagne*  
**APREVICA**



## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 23/01/2025**

L'assemblée générale s'est déroulée à la salle des fêtes de Tugéras-Saint-Maurice à 20h en présence d'une quarantaine de personnes.

Le Président Bernard Largeau commence la séance en remerciant les personnes présentes.

### **Bilan financier 2024**

Le bilan financier au 10/01/2025 est présenté par le trésorier Max Bouyer.

- recettes :.....1580,40 euros  
- dépenses : ..... 253,91 euros  
- bénéfice :.....1326,59 euros  
- report 2023 :.....1035,25 euros                      - solde au 10/01/2025 : 2361,84 euros

Remerciements à la CdC de la Haute Saintonge pour son soutien financier.

Vote accepté pour le bilan financier et les cotisations maintenues à 10 €

### **Renouvellement du bureau**

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : LARGEAU Bernard

Vice-Président : VAN DER DONCK Arnaud - Nol

Trésorier : BOUYER Max

Trésorier adjoint : CHALOM Maurice

Secrétaire : CASEAU Marie-Béatrice

Secrétaire adjointe : CHALOM Brigitte

Le bureau reste inchangé et a été réélu à l'unanimité par vote à main levée

### **Rapport moral des activités en 2024**

\* Bernard Largeau présente le bulletin municipal de Coux dans lequel nous apprenons que le 18 juillet 2024 l'entreprise Valeco a présenté aux élus de Coux des informations sur les évolutions du projet depuis l'installation du mât de mesure.

\* Aucune concertation ni communication envers les habitants des communes proches qui sont davantage impactés que ceux de Coux.

\* Pas d'accès à ce jour aux résultats de l'étude de vent du mât de mesure de 120m.

\* Dans le projet initial les éoliennes étaient prévues pour capter le vent à 180m mais de nouvelles études ont prévu des éoliennes à 230m. Pour comparaison les éoliennes posées à Baignes font 180m.

- \* Les radars de la centrale nucléaire de Braud St Louis pourraient être perturbés par ce projet, car Coux se trouve dans un périmètre de 30km autour d'elle.
- \* L'aéroclub de Montendre directement impacté à une distance de 5km n'a pas été contacté par le bureau d'études aéronautiques, mais se déclare formellement opposé à toute implantation en hauteur qui pourrait mettre en danger la vie des pilotes et des passagers lors des manœuvres à proximité du lieu.
- \* D'après nos renseignements, l'aérodrome de Jonzac ne semble pas être concerné.

Prise de parole d'un habitant impacté physiquement et psychologiquement par les éoliennes de Baignes (nuisances sonores oppressantes, nuisances visuelles de jour, les effets de l'ombre produite par les pales, comme de nuit, lumières en flash clignotantes, trouble du sommeil, ...)

Témoignage d'un autre habitant touché récemment par une décote financière importante lors de la vente de sa maison.

### **Plan d'actions 2025 en attendant le dépôt du dossier de demande d'autorisation programmée fin 2025.**

- \* Le projet de Coux est toujours d'actualité et évolue en silence, il faut de nouveau passer à l'action, montrer notre présence et notre détermination dans ce combat pour déranger les industriels ainsi que tous les acteurs impliqués.
- \* Plusieurs jurisprudences en France ont reconnu l'existence de nuisances et ont condamné des promoteurs éoliens.
- \* Faire estimer son bien immobilier maintenant, afin de pouvoir réclamer des dédommagements, quand les projets se réalisent.
- \* En Saintonge l'opposition à l'éolien est forte ; il faut continuer de soutenir la commune de Messac dans son combat et rester vigilant, car des nouveaux projets (Villexavier?) vont nous encercler.
- \* Recueillir les avis et informer des maires concernés par des projets éoliens.
- \* Rendez-vous prévu avec le Président de la communauté de communes, Claude Belot le 30/01/2025 à Jonzac.
- \* APREVICA a pris conseil auprès d'un avocat spécialisé afin de s'armer juridiquement.
- \* Continuer de demander des comptes à la mairie de Coux et à l'entreprise Valeco.
- \* Le domaine de l'aviation civile et militaire joue un rôle important dans notre combat pour l'annulation du projet (l'aérodrome de Montendre).
- \* Refaire des recherches sur la faune (présence de grand duc, milan royal, chauve souris, tortues.....) et la flore environnante.
- \* Se renseigner sur les probables complications suite à la présence des sources dans la vallée à l'endroit prévu pour l'installation des éoliennes du projet de Coux.
- \* La commune de Chantillac est défigurée, elle a subi une déforestation massive pour pouvoir implanter les éoliennes.
- \* Contacter les habitants proches des éoliennes de Baignes pour recueillir les témoignages/ressentis.
- \* Prochainement nous sommes invités par le délégué de la FED à son A.G. à Gemozac.

Cette assemblée générale est clôturée à 22h et le partage d'une galette des rois offerte par l'association termine la soirée.

Secrétaire de séance : Béatrice Caseau